

## INTRODUCTION

Le lendemain du décès de Georges-Émile Lapalme survenu le 5 février 1985, le premier ministre du Québec, René Lévesque, journaliste et communicateur de métier ayant l'habitude de la synthèse et le sens de la formule frappante, publie un communiqué où on put lire notamment ce qui suit :

[...] si quelqu'un a mérité sur le plan politique le titre de père de cette révolution tranquille, dont nous sommes les héritiers, c'est bien cet homme à la fois fier et modeste, ombrageux et attachant, dont je m'honore d'avoir été l'ami encore plus que le collègue (*Le Devoir*, 7 février 1985, p. 12)

Cette caractérisation semble avoir résisté au passage du temps, même si celui-ci est souvent impitoyable pour les jugements portés sur les personnes disparues sous l'inspiration de l'émotion que peut susciter immédiatement leur décès. Comme la victoire ne manque pas de pères ou, si l'on préfère, de parents, d'autres personnages ont certainement contribué à la Révolution tranquille québécoise des années 1960, dont René Lévesque lui-même, et ont été reconnus comme tels. Cependant, le nom de Lapalme demeure attaché à la préparation et à la réalisation de cette époque de grandes transformations, même si, pour jouer ce rôle, il a plus d'une fois goûté, dans la solitude, à l'amère potion de la défaite.

### UNE RECONNAISSANCE POSTHUME

Bien que l'homme lui-même ait porté un jugement très critique sur sa propre carrière politique et qu'il ait quitté cet engagement dans une colère et un désenchantement le portant à douter de la valeur de ses réalisations, l'importance historique de son œuvre politique a été reconnue à plusieurs reprises au cours des trois décennies qui ont suivi son décès. En 1987, l'Université du Québec à Montréal lui a consacré un colloque de deux jours, le premier d'une série de colloques sur les « Leaders politiques du Québec contemporain ». Ce colloque a été suivi en 1988 de la publication d'actes, de même que d'un texte de Lapalme intitulé *Pour une politique*, rédigé en 1959 mais demeuré inédit. Son fonds d'archives a été donné à l'UQAM la même année par son épouse, Maria Langlois, et a fait l'objet d'un inventaire que consultent régulièrement les chercheurs. En 1997, le gouvernement du Québec ajoutait à ses grands prix artistiques et scientifiques un « Prix Georges-Émile-Lapalme » destiné à honorer une personne ayant contribué de manière exceptionnelle à la qualité et au rayonnement de la langue française. En 2000, l'historien Jean-Charles Panneton publiait une biographie intitulée *Georges-Émile Lapalme. Précurseur de la Révolution tranquille*.

En 2011, la Société de la Place des Arts de Montréal désignait « Espace culturel Georges-Émile-Lapalme » un carrefour entre ses salles et des complexes immobiliers voisins avec accès direct au métro, lieu fréquenté quotidiennement par des milliers de personnes et où se tiennent des activités culturelles gratuites susceptibles de retenir un moment l'attention du passant. Le 1<sup>er</sup> avril 2016, il a été désigné « Personnage historique du Québec » par le ministre de la Culture et des Communications du Québec, en conformité avec les dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel. Le 7 décembre 2017, un monument commémoratif de Lapalme, prenant la forme d'un buste, a été dévoilé en présence du premier ministre à Québec, sur la Grande Allée, devant les bureaux du ministère de la Culture et des Communications. On pourrait imaginer que René Lévesque serait moins étonné de la réputation posthume de Lapalme que ce dernier lui-même.

Le parcours politique de Georges-Émile Lapalme n'a pas été banal. Sa vision a fait preuve d'originalité dans le contexte où il l'a élaborée et proposée. Surtout, plusieurs de ses réalisations politiques (ministère de la Culture, Délégation du Québec à Paris, ou encore l'organisation politique appelée Fédération libérale du Québec, qu'il a mise en place et consolidée comme chef du Parti libéral du Québec) sont demeurées bien vivantes et influentes dans le Québec du XXI<sup>e</sup> siècle.

### GRANDES LIGNES D'UN PARCOURS POLITIQUE

Les personnes intéressées par la vie de Georges-Émile Lapalme pourront consulter la chronologie détaillée qui complète la présente anthologie et aussi la biographie que lui a consacrée l'historien Jean-Charles Panneton, mais il convient ici de rappeler les grandes lignes de son parcours politique.

Né à Montréal le 14 janvier 1907 mais ayant vécu à Joliette jusqu'aux années 1950, éduqué au séminaire joliettain des clercs de Saint-Viateur, avocat formé par la faculté de droit de l'Université de Montréal, Lapalme pratique sa profession dans cette ville à compter de 1929, en s'associant au député fédéral libéral et futur sénateur Charles-Édouard Ferland. Cette association professionnelle ne manquera pas d'influencer et de préparer son propre engagement politique futur. En 1935, il épouse Maria Langlois, dont la première rencontre fut pour lui un éblouissement qui durera sa vie entière. De cette union naîtront sept enfants. Parallèlement à sa pratique professionnelle, Lapalme prononce régulièrement des conférences, par exemple à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste ou même à l'invitation de syndicats de la région. C'est aussi un grand lecteur, notamment de littérature française.

En 1945, son associé Ferland est nommé au Sénat du Canada. Cela rend disponible le siège de député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, qu'il

occupait sous l'étiquette libérale depuis 1928. Après quelques hésitations, Lapalme accepte d'être candidat du Parti libéral lors des élections générales du 11 juin 1945. Il est élu, bien que le député local et ministre provincial unioniste Antonio Barrette ait appuyé fort activement le candidat du Parti conservateur. Cette élection marque le début d'un engagement politique actif qui durera jusqu'en septembre 1964.

À la Chambre des communes, où siègent 118 députés libéraux dont 47 du Québec, Lapalme est un député d'arrière-ban (« *backbencher* ») à peine connu de son chef William Lyon Mackenzie King qui achève un long règne comme leader du Parti libéral fédéral et premier ministre canadien. Il prononce deux discours substantiels en chambre pendant les cinq années où il y siège. Il est réélu triomphalement en 1949, porté par une vague qui élit aussi 191 députés libéraux (dont 68 dans la seule province de Québec) dirigés par le nouveau chef Louis Saint-Laurent. Malgré l'appui public qu'il a apporté à Saint-Laurent lors de la campagne de 1948 pour la succession de King à la tête du Parti libéral du Canada, Lapalme demeure simple député. Cependant, il va se démarquer significativement des très nombreux députés libéraux représentant le Québec au Parlement fédéral.

À la fin de 1947, Lapalme, avec deux associés, fonde un hebdomadaire, le *Joliette Journal*, qui rayonne sur toute la région de Lanaudière et sur la ville de Joliette et le comté fédéral qu'il représente à Ottawa. Depuis le premier numéro du journal, daté du 3 décembre 1947, jusqu'en décembre 1949, Lapalme fournit chaque semaine deux chroniques distinctes au *Joliette Journal*, une chronique politique, évidemment, mais aussi, ce qui est à la fois bien plus inusité dans son contexte et révélateur des passions profondes de l'homme, une chronique littéraire. Il consacre ses chroniques politiques à trois grandes thématiques. Certaines expliquent aux électeurs des enjeux politiques fédéraux, tant, par exemple, des questions de politique interne économique ou sociale que des affaires relevant de la politique internationale, depuis l'admission de Terre-Neuve dans la fédération canadienne jusqu'aux grands accords devant régir le commerce entre nations, en passant par la politique de défense contre l'expansionnisme soviétique de l'après-guerre. D'autres chroniques sont plus partisans, dans lesquelles il fait l'éloge des réalisations historiques du Parti libéral fédéral, soutient Louis Saint-Laurent, ou critique virulemment le Parti conservateur fédéral et son chef, George Drew, qu'il décrit comme particulièrement hostile aux Canadiens français. Une troisième partie des chroniques politiques se consacre à la critique vigoureuse et approfondie du gouvernement de l'Union nationale et des politiques de son chef, Maurice Duplessis. Arrivé sur la scène provinciale, Lapalme sera bien connu du régime duplessiste et déjà objet de l'inimitié implacable de son chef.

Ses chroniques politiques procurent une indiscutable notoriété à leur auteur. D'abord, plusieurs journaux du Québec en reproduisent certaines. En outre, pour les élections fédérales du 27 juin 1949, l'organisation libérale convainc Lapalme de regrouper deux douzaines de ses chroniques dans une brochure intitulée *La politique canadienne*. Cette brochure, tirée à 100 000 exemplaires, circule largement à travers la province de Québec et grandit la notoriété et la valeur politiques de son auteur. Outre cela, Lapalme, qui est un excellent orateur, prononce des discours un peu partout au Québec. Malgré une très belle victoire personnelle en 1949 dans le cadre du grand succès électoral du Parti libéral du Canada, Lapalme quittera le Parlement fédéral bien avant la fin de son nouveau mandat.

Les élections provinciales du 28 juillet 1948 se soldent par un véritable désastre pour le Parti libéral québécois. Non seulement Maurice Duplessis est-il reporté au pouvoir, mais le Parti libéral est réduit à 8 députés, contre 82 Unionistes. Son chef, Adélard Godbout, premier ministre québécois en 1936 et de 1939 à 1944, est battu dans son propre comté. Nombre de députés libéraux fédéraux s'arrangent pour coexister de manière relativement pacifique avec la puissante Union nationale. Cependant, au Québec même, plusieurs militants locaux, ainsi que des députés et sénateurs fédéraux, se préoccupent de travailler à la reconstruction du Parti libéral. Aussi, à peine réélu, Lapalme est-il perçu comme l'étoile politique montante qui ferait un très bon chef pour le Parti libéral du Québec. Ainsi, au lendemain d'un banquet en l'honneur de Lapalme, le *Joliette Journal*, citant le ministre fédéral Ernest Bertrand, présent au banquet du 6 août, titre en première page: « *Chef provincial? Le comté fédéral acclame le futur chef provincial des libéraux* ». D'autres journaux répètent des spéculations semblables. Pendant l'automne 1949, Lapalme multiplie les discours et l'idée éclot chez lui qu'il pourrait en effet écouter les sirènes politiques. Comme il l'écrit dans ses mémoires, « *naissait en moi, quoique confusément, une certaine assurance distillée soit par la flatterie des uns soit par l'importance des adhésions des autres. [...] J'en étais venu à croire que je pourrais desserrer l'étau qui étouffait la province et quand j'allais demander conseil, c'était avec le secret espoir de recevoir un appui* » (*Le bruit des choses réveillées*, p. 340). Le 26 mars 1950, en campagne depuis le début de l'année, Lapalme se porte officiellement candidat à la direction du Parti libéral du Québec. Sa campagne l'amène à sillonner le Québec. Il est fortement appuyé par des députés libéraux fédéraux. Cela inquiète l'aile plus autonomiste du parti, qui le juge vulnérable devant Duplessis et son discours d'autonomie provinciale, dont Lapalme a déjà dénoncé à plusieurs reprises le caractère essentiellement électoraliste. Mais il se prononce pour l'autonomie complète du parti provincial. Inspiré par le thème de la justice sociale, Lapalme propose l'adoption d'un code du

travail reconnaissant la liberté syndicale pour tous, la parité salariale avec les travailleurs de l'Ontario, de meilleures mesures de sécurité sociale ainsi qu'un système d'assurance-santé public, toutes idées qui indisposent des libéraux aux tendances très conservatrices, des idées qui reprennent des éléments du programme du Parti libéral pour les élections provinciales de 1948. Le 20 mai 1950, par suite du retrait de deux autres candidats, Lapalme est élu à l'unanimité chef du Parti libéral du Québec. Commence alors une dure période de sa vie politique.

Cette période est marquée par un long, aigre, dur et constant duel avec Maurice Duplessis. Mais elle permettra aussi à Lapalme, sinon d'inventer lui-même chacune des idées qui caractériseront les programmes du Parti libéral et ultérieurement les réformes de la Révolution tranquille – puisque par ailleurs il pousse à la fondation d'une Fédération libérale provinciale au sein de laquelle les simples militants pourront faire valoir leurs propres idées –, du moins d'unir ces idées en un ensemble cohérent et structuré. Il les explique inlassablement et éloquemment, et les incarne dans un parti politique capable de prendre un jour le pouvoir et de les mettre en oeuvre dans des lois et des politiques gouvernementales.

Dès son élection comme chef, en accord avec George Marler, qui a dirigé par intérim le Parti libéral québécois depuis 1948, Lapalme annonce sa décision de créer une association libérale provinciale et un secrétariat à Montréal distinct du secrétariat des libéraux fédéraux, ce qui froisse des militants et des élus libéraux. Il affirmera fortement l'autonomie de son parti par rapport au fédéral lors d'un affrontement public en mars 1951 avec le premier ministre Saint-Laurent sur la question de la transformation au Québec des ressources naturelles. Lapalme doit cependant composer avec les finances du parti, en dette de 6000 \$. Pour reconstruire progressivement le parti, il parcourt la province. Il prononce 80 causeries hebdomadaires écrites par lui et radiodiffusées à travers la province par un réseau de postes privés. C'est par ces causeries qu'il déploie une impitoyable critique de l'Union nationale, de son chef et de ses médiocres politiques, poursuivant un travail entrepris dans les chroniques du *Joliette Journal*. Mais ces communications radiophoniques sont aussi un moyen de diffuser les idées politiques et le programme de réformes du Parti libéral selon les résolutions du congrès de 1950, en l'enrichissant de sa propre pensée politique. Lapalme recrute nombre de candidats nouveaux et obtient de bons résultats dans les sondages. Aux élections générales du 16 juillet 1952, le Parti libéral augmente sa part du vote de 36 à 45 % et triple presque le nombre de ses députés. Cependant, le chef est battu dans le comté de Joliette, et Duplessis remporte un troisième mandat consécutif. Lapalme devra attendre un an avant d'être élu député du comté montréalais d'Outremont lors d'une

élection partielle tenue le 9 juillet 1953, au terme d'une très âpre bataille au cours de laquelle l'organisation de l'Union nationale multipliera les manoeuvres, à la faveur d'une loi électorale biaisée au bénéfice du pouvoir, non seulement pour battre Lapalme mais aussi, comme Duplessis le dira lui-même, pour faire disparaître l'opposition politique dans la province de Québec.

Lapalme entre à l'Assemblée législative le 18 novembre 1953. Il y agira à titre de chef de l'Opposition officielle jusqu'au printemps 1960. Affrontant quotidiennement en chambre un premier ministre Duplessis au faite de sa puissance politique, Lapalme poursuit sa double démarche de critique du gouvernement et de formulation de nouvelles politiques. Avec force et ténacité à la fois, tant par des discours soigneusement préparés que par des interventions spontanées structurées et cohérentes, Lapalme stigmatise à répétition les travers et les carences du gouvernement : mépris de l'Assemblée législative et de ses droits et responsabilités ; gestion financière déficitaire et sans rigueur ; vente à rabais des ressources naturelles et refus de leur transformation au Québec ; absence de vision en matière d'agriculture, de développement du réseau routier, de politiques sociales, de politiques d'éducation, de culture, d'aménagement du territoire ; complaisance envers les exigences du patronat, notamment du capitalisme américain ; anti-syndicalisme méthodique ; tolérance envers le commerce illégal de l'alcool et envers le jeu ; pratiques électorales frauduleuses ; autoritarisme et corruption généralisée ; subventions discrétionnaires à hauteur de la moitié du budget qui transforment les municipalités et les commissions scolaires en mendiantes agenouillées régulièrement devant le pouvoir duplessiste ; conception purement verbale et électorale de l'autonomie provinciale ; gestion partisane de la fonction publique, etc. En peu de mots, Maurice Duplessis gouverne sous l'inspiration d'un conservatisme et d'un autoritarisme qui bloquent la modernisation nécessaire de la société québécoise, de ses institutions et de ses politiques publiques. Lapalme profite aussi des débats de l'Assemblée législative pour développer les thèmes majeurs de la vision politique de son parti : primauté à la justice sociale et à la protection des plus démunis ; accès accru à la propriété résidentielle ; modernisation, accessibilité et financement accru de l'éducation ; gestion rigoureuse du budget gouvernemental, en instituant les subventions statutaires aux institutions de l'éducation et aux municipalités ; réformes de l'appareil de l'État : loi électorale, fonction publique et polices professionnelles et non politisées, journal des débats ; mise en ordre du commerce de l'alcool en l'arrachant au patronage, à la tolérance et à l'illégalité ; adoption d'un code du travail reconnaissant les droits des syndicats et des travailleurs ; égalité juridique des femmes ; politique économique réfléchie, particulièrement

en recherchant la transformation au Québec des ressources naturelles par une industrialisation accrue, dont la création d'une sidérurgie, le tout sous l'éclairage fourni par un Conseil d'orientation économique; politique agricole fondée sur les connaissances scientifiques et sur la gestion de la production et de la commercialisation; développement planifié du réseau routier; protection de la langue et de l'identité culturelle du Québec; délégations du Québec à Paris et Londres; etc.

Parallèlement au travail à l'Assemblée législative et à la promotion de sa vision politique auprès de l'électorat, Lapalme poursuit, avec son équipe, la réforme du Parti libéral, engagée avec les résolutions du congrès de 1950, pour qu'il devienne plus que la somme d'un chef, d'une équipe d'organiseurs et d'une caisse électorale. Il faut démocratiser le parti, y amener des membres et des militants et leur donner le pouvoir d'orienter le programme et les pratiques du parti, soutenir l'aile parlementaire et l'encadrer par de grandes orientations politiques adoptées au terme d'un processus délibératif où les membres peuvent faire entendre leur voix. Il faut mettre au monde un parti qui pourra vraiment rivaliser avec l'Union nationale, s'en démarquer à tous égards et offrir un programme électoral mûrement réfléchi et une équipe de candidats compétents et intègres. Les 4 et 5 novembre 1955 se tient le premier congrès de la Fédération libérale provinciale, qui marque un triomphe pour Lapalme et les membres du parti qui réclament cette nouvelle manière de faire de la politique. L'une des grandes satisfactions de Lapalme sera de voir que la Fédération demeurera active sous Jean Lesage, son successeur à la tête du parti, malgré l'hostilité durable de l'aile la plus conservatrice et la plus traditionnelle du PLQ. À ces gens, Lapalme dira plus d'une fois que le Parti libéral ne triomphera pas de l'Union nationale s'il se place sur le terrain de cette dernière qui aura toujours plus d'argent et moins de scrupules pour mener les luttes électorales.

Malgré la lutte constante au gouvernement en place et la promotion d'un programme politique répondant à de nombreux besoins des différents groupes de la société québécoise, les élections générales du 20 juin 1956 entraînent une nouvelle défaite du Parti libéral, la quatrième consécutive depuis 1944. L'Union nationale a encore multiplié les manoeuvres et les activités corrompant l'intégrité du scrutin. La dure défaite est doublée de problèmes de santé qui écartent le chef libéral des travaux de l'Assemblée législative pendant la session de 1956-1957. Mais la défaite met aussi en cause la position de Lapalme comme chef du PLQ, et ce, d'abord à ses propres yeux et rapidement après les élections.

Le 3 juillet, lors d'une réunion du caucus des députés libéraux élus le 20 juin, Lapalme déclare sa décision « *irrévocable* » de démissionner. Dans les semaines qui suivent, plusieurs – tant ses députés que des ministres

fédéraux, ceux-ci destinés à aller prochainement en élections générales – font pression sur Lapalme pour qu’il demeure en poste. Le 14 août, Lapalme réitère devant le comité exécutif de la Fédération libérale provinciale sa décision de démissionner. La démission est acceptée; cependant, il est décidé d’en différer l’annonce; de plus, il est établi que le chef conserve le droit de revenir sur sa décision. Pendant les presque deux années suivant les élections du 20 juin, Lapalme entendra des voix multiples lui demandant de demeurer en poste. Mais il saura aussi que des libéraux s’activent pour préparer sa succession et même pour lui succéder. Le 10 juin 1957, les élections fédérales chassent le gouvernement libéral au pouvoir depuis 1935 et donnent un gouvernement conservateur minoritaire. La perte du pouvoir amène certains députés libéraux fédéraux, comme l’ex-ministre Jean Lesage, à s’intéresser davantage à la succession de Lapalme; d’autres, à voir en Lesage un chef potentiel très intéressant. La situation politique de Lapalme s’affaiblit progressivement. Si, le 9 octobre 1957, le Comité exécutif de la Fédération libérale provinciale adopte une motion de confiance envers lui, la Fédération des Jeunes libéraux vote à la fin d’octobre une résolution demandant la tenue d’un congrès pour élire un nouveau chef. Au troisième congrès de la Fédération libérale provinciale, le 9 novembre, Lapalme annonce qu’il convoque un congrès pour régler tous les problèmes du parti et notamment pour déterminer « *le choix d’un chef* » tout en laissant « *régner l’incertitude à mon sujet* » (*Le vent de l’oubli*, p. 220).

Le 31 mai 1958, lors du congrès du PLQ tenu à Québec, Jean Lesage, réélu aux élections fédérales du 31 mars 1958, succède à Lapalme. Lesage conserve la Fédération libérale provinciale et il confirme son prédécesseur comme chef de l’Opposition parlementaire. À l’été 1959, entre deux sessions et délesté de toutes les tâches de chef de parti, Lapalme rédige un essai où il fait la synthèse de sa pensée politique et énonce un ensemble de tâches qu’un gouvernement libéral devrait réaliser. Ce document circule parmi les dirigeants du PLQ. Lorsque seront déclenchées les élections du 22 juin 1960, Jean Lesage demandera à Lapalme de tirer de cet essai un programme électoral. Après *La politique canadienne* de 1949, la brochure intitulée *1960. Le programme politique du Parti libéral du Québec* est un deuxième, mais beaucoup plus important document politique rédigé par Lapalme en contexte électoral.

De l’automne 1958 au printemps 1960, Lapalme poursuit, avec la mesure de sérénité que lui procure la fin de ses responsabilités de chef de parti combattu par une partie de ses troupes, son travail de chef de l’Opposition parlementaire à l’Assemblée législative. Il affronte un Duplessis vieillissant auquel il continue à porter de durs coups, jusqu’à son décès le 7 septembre 1959. Le bref règne de son successeur, Paul Sauvé, donne à



répétition à Lapalme l'occasion de constater, avec des sentiments d'amertume et de satisfaction à la fois, que le nouveau premier ministre rompt en plusieurs matières avec Duplessis et met en oeuvre des politiques que le Parti libéral promet depuis 1950. Sauvé décède subitement le 2 janvier 1960, ce qui change très considérablement la donne politique au Québec. La fonction de premier ministre échoit au député de Joliette et ministre du Travail Antonio Barrette. C'est un vieil adversaire que Lapalme a affronté dans ses deux campagnes électorales au Parlement fédéral et lors des élections de 1952 dans le comté de Joliette. Cette fois, Lapalme a le haut du pavé et ne ménage aucunement un premier ministre visiblement dépassé par la lourdeur de sa succession et les tâches qui lui incombent.

Les élections générales du 22 juin 1960 portent au pouvoir le Parti libéral de Lesage. La victoire est réelle, mais pas écrasante : 51 libéraux sont élus contre 43 Unionistes. De plus, le déplacement d'une centaine de votes dans cinq comtés aurait pu maintenir l'Union nationale au pouvoir. Pour Lapalme, la victoire comporte sa part d'amertume et de colère quand il voit arriver les « libéraux du 22 juin », ennemis, traîtres, embusqués ou profiteurs professionnels, qui ne l'ont jamais aidé et souvent lui ont nui, et qui viennent maintenant faire leur cour aux vainqueurs. Cette brûlante amertume durera. Dans le deuxième tome de ses mémoires, publié en 1970, il écrit : « Rien n'a été aussi décevant pour moi que ce soir de victoire » (*Le vent de l'oubli*, p. 291).

Lors de l'assermentation du nouveau gouvernement, le 5 juillet, Lapalme est investi du ministère du Procureur général, dont il sera responsable jusqu'au 8 août 1963, et il est aussi désigné comme vice-premier ministre. Comme procureur général, il réalise un ensemble de réformes de grande envergure : nouveau cadre législatif, administratif et judiciaire pour le commerce des alcools mettant un terme aux pratiques de tolérance d'un commerce clandestin et illégal ; réorganisation législative et administrative de la Sûreté du Québec ; nomination dépolitisée de substituts permanents du procureur général ; loi sur les agences de sécurité privées ; amélioration des pratiques des établissements de détention. Mais les questions d'administration de la justice et de sécurité publique l'intéressent de moins en moins et, plus d'une fois, il exprime le souhait d'être libéré de ce ministère. Autre chose le passionne : la culture.

En rédigeant le programme pour les élections du 22 juin, Lapalme avait formulé un article 1 libellé « Création d'un MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES », ce qui ne manquait pas d'audace dans le contexte électoral et politique du temps. Dès la création du nouveau ministère des Affaires culturelles en mars 1961, Lapalme en devient le premier titulaire et le demeurera jusqu'à sa démission. Son mandat est motif à la fois de

grandes satisfactions et de grandes déceptions. Il donne forme au premier ministère consacré uniquement aux affaires culturelles au Canada, si ce n'est en Amérique du Nord. Avec l'aide de Guy Frégault, un brillant historien qu'il fait nommer sous-ministre, il met en place les principaux rouages administratifs nécessaires à l'action du ministère : des directions générales, dont une affectée au soutien du Canada français hors le Québec, et des organismes comme l'Office de la langue française et le Conseil provincial des arts. Il inspire des législations structurantes (assurance-édition, monuments historiques). Il fait de son poste de ministre un magistère poussant inlassablement à la protection, à la revalorisation et à la promotion de la langue française et soulignant l'importance de la culture à la fois comme affirmation de la spécificité du peuple canadien-français et manière de faire sa marque dans l'histoire de l'humanité, et aussi comme base indispensable à une florissante et enrichissante industrie touristique. Il soutient financièrement la projection à l'étranger de créateurs québécois de marque, par exemple une tournée du Théâtre du Rideau Vert à Paris ou l'appui à une exposition de peinture canadienne (essentiellement québécoise) contemporaine à Bordeaux et à Spolète (Italie) en 1962. Par son action résolue et inspirée, Lapalme aura réussi à installer durablement ce ministère de la culture dans le cadre du gouvernement du Québec : tous les gouvernements québécois successifs depuis 1961 ont eu un tel ministère et un ministre responsable.

Par ailleurs, à peine nommé ministre, Lapalme entreprend de réaliser un projet qu'il avait proposé à l'Assemblée législative à chaque session depuis 1954 : l'établissement d'une Délégation générale du Québec à Paris. En septembre 1960, en voyage de vacances en Europe avec un ami, M<sup>r</sup> Maurice Riel, Lapalme rencontre à Paris le ministre français de la culture, l'écrivain et compagnon du général de Gaulle André Malraux, pour proposer l'ouverture dans la capitale française d'une « Maison du Québec ». La rencontre a été organisée indépendamment et à l'insu de l'Ambassade du Canada, à laquelle Lapalme ne veut pas recourir, par Jacques Robert, un client français de Me Riel et aussi Compagnon de l'Ordre de la Libération. La rencontre établit un contact direct, fructueux et durable entre les deux hommes politiques. Malraux encourage Lapalme : *« Allez de l'avant avec votre projet, ouvrez cette Maison du Québec dont vous parlez, établissez-vous à Paris et nous irons à votre rencontre »* (selon le témoignage de Maurice Riel). Un an plus tard, le 5 octobre 1961, la Délégation générale du Québec à Paris est inaugurée avec grand faste par le ministre André Malraux et le premier ministre Jean Lesage. La coopération entre la France et le Québec se développe à partir de la création de cette Délégation. Celle-ci obtient un statut diplomatique relativement inédit pour la réalisation duquel le général de Gaulle a imposé

à un Quai d'Orsay plutôt réticent des entorses aux règles usuelles entourant les ambassades, consulats et autres légations diplomatiques d'États souverains. En octobre 1963, Lapalme accueillera et guidera le ministre Malraux durant un voyage d'une semaine de ce dernier au Québec.

Malgré ses réalisations aux Affaires culturelles, Lapalme juge que le gouvernement ne lui donne pas les moyens financiers et la latitude qu'il juge nécessaires à la réalisation de son mandat, et d'autant moins que des fonctionnaires à l'esprit étroit bloquent des actions dont il estime qu'elles relèvent de sa seule compétence de ministre. Il songe plus d'une fois à se démettre. Un temps, la visite de Malraux, prévue à l'origine pour l'automne 1962, mais reportée d'un an en raison des élections québécoises du 14 novembre 1962, le tient en place. Mais l'exaspération monte irrésistiblement. Comme il l'écrit dans une lettre au premier ministre à propos des contrôles administratifs du Conseil du trésor et des fonctionnaires y attachés qu'il juge intolérables, « *Ce droit de refuser* [les demandes de toute nature adressées au ministère] *m'est accordé totalement et intégralement. Le droit d'accepter m'est refusé* » et encore : « [...] *je n'ai pas à aller m'expliquer devant un fonctionnaire ignare, mais c'est à lui de venir s'expliquer devant moi* » (*Le paradis du pouvoir*, p. 254-255).

Le 3 septembre 1964, Lapalme annonce sa démission immédiate de ses fonctions ministérielles et quitte le gouvernement pour toujours. L'exercice du pouvoir, nonobstant le titre d'allure dérisoirement euphorique du troisième tome de ses mémoires – *Le paradis du pouvoir* – a été pour lui une dure épreuve qu'il résume comme suit : « *Le pouvoir m'a été le désenchantement vivant et peut-être ma plus grande erreur. Ceci n'est pas une embuscade que je tends au lecteur. Dans l'amoncellement des travaux et des jours, le pouvoir ne m'a jamais rendu heureux. C'est clair, c'est net, c'est cela.* » (*Le paradis du pouvoir*, p. 22-23).

#### APRÈS LA VIE POLITIQUE

Demeuré député d'Outremont jusqu'aux élections générales du 5 juin 1966, Lapalme ne retournera à l'Assemblée législative qu'une seule fois après sa démission, soit le 4 février 1965. Il profite de son passage pour formuler trois questions de privilège en rapport avec l'affaire des faux certificats d'électeurs.

La période allant de sa démission comme ministre en septembre 1964 à la fin de 1967 – surtout le moment après les élections du 5 juin 1966 – est difficile pour Lapalme aux plans professionnel, financier et psychologique. Approchant de la soixantaine, il ne veut absolument pas envisager la retraite; il est persuadé qu'il peut encore servir le Québec et le Canada; et il a encore des enfants à la maison dont il doit acquitter les droits de scolarité et les

menues dépenses. Cependant, par tempérament, il n'est pas porté à faire antichambre auprès des détenteurs du pouvoir, tant à Québec qu'à Ottawa, pour solliciter un emploi. En outre, il rejette très rapidement, dans son esprit et auprès de son entourage, la possibilité d'accepter une nomination comme juge, notamment celle offerte en janvier 1966 par le ministre fédéral de la Justice. Il explique ce désintéret pour la magistrature en rappelant qu'il a cessé la pratique du droit en 1945, qu'il n'a pas suivi l'évolution des lois autrement qu'à titre de législateur non plus d'ailleurs que de la jurisprudence accumulée depuis deux décennies par les tribunaux de divers ordres, et qu'il ne veut pas refaire son éducation juridique sur le banc de juge aux dépens des justiciables. À l'égard de la magistrature, son refus sera constant, sauf pour une nomination à la Cour fédérale de la citoyenneté en 1969. Il aspire à autre chose, mais quoi ?

À la suite du décès tragique, le 21 février 1966, du lieutenant-gouverneur Paul Comtois dans l'incendie de sa résidence officielle de Bois-de-Coulonge, plusieurs évoquent – comme une première fois à l'automne 1960 et comme cela sera réitéré par la suite – la nomination de Lapalme à cette fonction. Mais cela ne se réalisera jamais. Lapalme aurait aussi été bien intéressé par une ambassade dans un pays européen ; autre possibilité qui ne se réalisera pas. Plusieurs amis ou anciens associés politiques multiplient les démarches en sa faveur auprès des gouvernements de Québec et d'Ottawa et doivent parfois combattre l'idée que l'ancien homme politique est capricieux. Pourtant, il n'est pas complètement oublié. Ainsi, le 22 avril 1966, Jean Lesage lui fait part de son projet, s'il est reporté au pouvoir, de créer une Régie du cinéma et de lui en confier la présidence avec statut de juge à la Cour provinciale. Cette confiance est confirmée très formellement par une lettre de Lesage en date du 4 mai 1966.

Mais le gouvernement libéral perd le pouvoir aux élections du 5 juin 1966. Cette défaite assombrit durement les perspectives d'emploi pour Lapalme, car ses relations antérieures fort conflictuelles avec le nouveau premier ministre Daniel Johnson lui interdisent tout espoir du côté du gouvernement du Québec. De plus, la fin de son mandat en juin 1966 réduit significativement son revenu. De ce moment jusqu'à la fin de l'année 1967, Lapalme vit une période à tous égards difficile. À plusieurs reprises, des amis ou des associés politiques lui disent qu'il y aura « quelque chose » pour lui. Ce n'est qu'à la fin de 1966 qu'une première occupation lui est proposée ; le gouvernement fédéral le nomme membre du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux, fonction à temps partiel qui lui vaudra une rémunération annuelle de 5000 \$ et des titres de voyage gratuits. Au moment de cette nomination, un ministre fédéral lui laisse entendre que, lorsque le Parlement aura créé la nouvelle commission fédérale des

transports, la vice-présidence lui sera réservée. Cependant, à l'été 1967, le poste sera attribué à une autre personne. Des perspectives d'ambassade surgissent de temps à autre, mais s'évanouissent très vite, ce qui est très souffrant pour l'homme.

En décembre 1967, l'horizon se dégage d'un coup lorsque le maire de Montréal, Jean Drapeau, lui propose d'agir comme conseiller culturel pour « Terre des Hommes », c'est-à-dire de l'exposition que la ville de Montréal (et surtout son maire) a décidé de tenir dans la succession d'Expo 67. Lapalme accepte sans aucune hésitation. Il travaillera à Terre des Hommes jusqu'en 1972, alors qu'une « réorganisation administrative » mettra un terme à son association avec le maire Drapeau. Mais, dans cette fonction, Lapalme aura l'occasion de renouer avec le ministre français André Malraux, de gérer et de développer une grande activité culturelle, de rencontrer de multiples personnalités et de recevoir un revenu qui lui épargne la peine de vendre prématurément la grande maison familiale d'Outremont à laquelle il est très attaché. En plus, Lapalme retrouvera une occupation stimulante sans rien devoir aux libéraux tant de Québec que d'Ottawa; pour son humeur souvent ombrageuse envers un parti qu'il a servi très généreusement mais dont il a subi de durs traitements, cela est un baume sur des plaies qui perdurent à fleur de peau.

L'initiative du maire Drapeau a-t-elle eu pour effet de rescaper pour de bon Lapalme du « purgatoire » professionnel où l'avait plongé sa démission brutale comme ministre? Peut-être car, après son embauche comme conseiller culturel de Terre des Hommes, d'autres fonctions lui seront offertes. De 1968 à 1970, il présidera la Société canadienne de développement de l'industrie cinématographique. Surtout, le gouvernement libéral de Robert Bourassa lui donnera l'occasion de servir et de s'illustrer particulièrement comme président de la Commission des biens culturels du Québec, de 1972 à 1978.

Pendant son oisiveté forcée, Lapalme trouve quelques occupations. Ainsi, il agit, de 1966 au début de 1968, comme conseiller des États généraux du Canada français. Dans les mois suivant la défaite du gouvernement libéral en juin 1966, Lapalme participe à des discussions avec des membres d'une mouvance réformiste du Parti libéral, par exemple René Lévesque. Mais il se retire assez rapidement de cet engagement. Autre chose l'occupe davantage.

En effet, Lapalme entreprend en janvier 1966 la rédaction de ses mémoires, qui seront publiés en trois tomes entre 1969 et 1973. Respectivement intitulés *Le bruit des choses réveillées*, *Le vent de l'oubli* et *Le paradis du pouvoir*, ces mémoires ont été salués pour leur qualité littéraire autant que pour leur intérêt historique. Mais ce n'est pas un exercice qui vient

facilement. À plusieurs reprises, en se relisant, Lapalme se sent très insatisfait de son travail. Il y a de longues périodes pendant lesquelles il ne travaille pas à ce projet. Ou encore des périodes où il peine à écrire en une journée une page ou deux qui le satisfassent. En plus, il manque de documents pour des périodes importantes de sa carrière. Si, donc, les mémoires de Lapalme ont été reçus avec des éloges, ils sont très certainement nés dans la difficulté parfois aiguë d'écrire, dans le doute quant à la valeur des pages écrites, dans l'insatisfaction.

Outre ses mémoires, Lapalme s'engage dans d'autres types d'écriture. Ainsi, le 1<sup>er</sup> janvier 1966, il entreprend de rédiger un journal quotidien et poursuivra cet exercice jusqu'à la fin de 1968. Ses occupations à Terre des Hommes et à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne durant cette dernière année réduisent considérablement la quantité et la qualité des entrées quotidiennes au journal. Ce dernier est demeuré inédit et dans l'état manuscrit où l'a laissé son auteur. Par ailleurs, Lapalme commence le 17 février 1966 la rédaction d'un journal consacré à ses intérêts pour la littérature, qui fait suite, en quelque sorte, à la centaine de chroniques littéraires publiées de décembre 1947 au début de 1950 dans l'hebdomadaire *Joliette Journal*. Ce journal littéraire est intitulé « Rayons muets du moment » avec la précision : « *titre définitif à être choisi plus tard* ». À la première page du manuscrit de ce document, Lapalme inscrit : « *Défense de publier à moins que je n'aie donné le bon à tirer*. » Comme dans le cas du journal quotidien, la fidélité de Lapalme à ses « Rayons muets du moment », jusqu'au début d'août 1967, fluctue selon l'humeur que provoquent chez l'auteur les tribulations de sa vie professionnelle. Une partie du journal littéraire a été dactylographiée par Louise Lapalme, l'épouse de son fils aîné, André. Mais la partie quantitativement la plus importante de ce document est manuscrite et l'ensemble est encore inédit. Enfin, Lapalme a entrepris, parallèlement à ses autres travaux d'écriture, la rédaction de ce qu'il appelle un « journal religieux » qui aurait traité de questions religieuses ou philosophiques. Mais dans le journal quotidien, à la date du 23 novembre 1966, on lit l'entrée suivante : « *Je viens de détruire mon journal religieux* ».

Si Lapalme a toujours été fasciné et passionné par la littérature, s'il a visiblement aimé lire, il a aussi aimé écrire. Malgré tous les doutes qu'il a pu entretenir sur la valeur de ses mémoires – et il avoue que la lecture éblouissante des *Antimémoires* d'André Malraux ne lui a pas facilité son propre travail – il demeure deux choses. D'une part, pendant une période particulièrement difficile de sa vie, l'écriture, sous ses différentes formes, lui a sans doute été au total bénéfique. Si de nouvelles occupations professionnelles l'ont éloigné des journaux, elles l'ont aussi éloigné de périodes d'incertitude vive et dure sur son destin personnel et professionnel. D'autre

part, près d'un demi-siècle après leur publication originale, les mémoires de Lapalme demeurent un document de valeur non seulement historique et politique, mais aussi proprement littéraire.

Pour atténuer quelque peu les impressions sombres que peut laisser l'évocation des années suivant immédiatement la démission de Lapalme comme ministre, il est permis de penser que la décennie des années 1970 a probablement été plus heureuse dans sa vie. Son rôle public et institutionnel comme président de la Commission des biens culturels, ses voyages, sa fréquentation de la vie culturelle et sa famille ont été des composantes positives de sa vie. Au lendemain d'un dîner de famille, avec enfants et petits-enfants, pour son 61<sup>e</sup> anniversaire, il écrit dans son journal quotidien du 15 janvier 1968 : « Quelle belle famille que la nôtre ! Nous aurons réussi cela. »

Une consolation a échappé à Lapalme : celle de la reconnaissance de la valeur de sa contribution politique, comme l'évoquent les premiers paragraphes de la présente Introduction. Mais cette reconnaissance a fini par venir. Surtout, des réalisations comme le ministère de la Culture ou la Délégation du Québec en France sont demeurées vivantes non seulement après son départ du pouvoir, mais aussi du monde des vivants.

#### UN CORPUS ÉCRIT ET PARLÉ IMPORTANT

Le parcours politique de Georges-Émile Lapalme est marqué par la production d'un corpus important d'écrits et de discours. La présente anthologie, il est important de le préciser, a été constituée **après** l'établissement, par le même soussigné, d'un *Corpus des discours et écrits politiques de Georges-Émile Lapalme*, dont elle est, en quelque sorte, un condensé. Il y a donc lieu de décrire et de caractériser ce *Corpus*, puisqu'il est la source dont proviennent les textes de l'anthologie. Cela donnera une idée des aspects quantitatifs et qualitatifs des écrits et discours de Lapalme. Cela contribuera aussi à faire mieux connaître le personnage, un tiers de siècle après son décès et plus d'un demi-siècle après la fin de sa carrière politique.

Tout au long de sa carrière, Lapalme a aimé écrire et discourir. Dès ses années de collègue, il prononce plusieurs conférences. Pendant ses années à l'Université de Montréal, il s'adonne au journalisme au journal étudiant *Le Quartier Latin*. Pour lui, la parole et l'écrit sont intimement liés, car une proportion importante de ses discours, comme de ses causeries radiophoniques, ont été soigneusement écrits de sa propre main, sans le secours (ni la dépendance) de ces rédacteurs professionnels qui, depuis un bon moment déjà, sont à la source des discours et de beaucoup d'écrits de personnages politiques. La constitution du *Corpus des discours et écrits politiques de Georges-Émile Lapalme* a donc visé à rendre accessible un ensemble considérable de

textes qui ont eu une existence publique, mais qui ne se retrouvent pas aisément ni rapidement si l'on n'a pas la patience ou le temps de fouiller les fonds d'archives ou les débats parlementaires où ils logent.

Deux remarques préalables sont nécessaires pour bien comprendre la nature et les limites de ce *Corpus*.

En premier lieu, le *Corpus* existe présentement uniquement sous forme numérisée. Il est déposé et accessible au Service des archives de l'Université du Québec à Montréal, qui détient le fonds d'archives de Lapalme. Un inventaire des documents qui constituent le *Corpus* figure dans ce livre. En deuxième lieu, nonobstant des efforts méthodiques pour rassembler le plus de documents possible de Lapalme, le *Corpus* n'a pas de prétention à l'exhaustivité. Au contraire, il est une oeuvre encore en construction (un « work-in-progress »). Sa forme uniquement numérisée permettra justement d'ajouter des textes éventuellement découverts par des chercheurs, compte tenu des commentaires formulés ci-après sur les sources utilisées pour la constitution du *Corpus*.